



NOTRE ÉQUIPE POURSUIT SES ENGAGEMENTS

L'équipe de Mine Canadian Malartic est fière de vous présenter son bilan 2018 témoignant du respect de ses engagements environnementaux et communautaires ainsi que de la portée locale et régionale de son impact économique.

Les résultats obtenus découlent de l'application quotidienne des étapes d'opération que tous les travailleurs œuvrant sur le site doivent respecter :



QUALITÉ DE L'AIR 100 % CONFORME

aux normes québécoises en matière de qualité de l'air, soit 1 333 jours consécutifs depuis mai 2015*.



« Nous appliquons des mesures d'atténuation qui peuvent aller jusqu'à l'arrêt progressif et même complet des équipements à l'approche des normes à respecter. Nous parlons de plus de 22 000 heures d'arrêt en 2018. »

Normand D'Anjou, ing.
Directeur environnement et développement durable

BRUIT 100 % CONFORME

aux limites sonores applicables en vertu de la réglementation municipale et de la Loi sur la qualité de l'environnement.

« Le Projet Extension Malartic a connu une forte activité et nous avons franchi plusieurs jalons importants tout en respectant nos engagements envers la communauté et l'ensemble des exigences envers l'environnement. »

David Thellend, ing.
Chargé de projet



SAUTAGE 99,6 % CONFORME

aux normes québécoises en matière de sautage.

Vibration : 100 %
Émissions de NOx : 99,6 %
Suppression : 100 %



« En tout temps, vous pouvez consulter nos avis et résultats de sautages sur notre site [Internet canadianmalartic.com](http://Internet.canadianmalartic.com) »

Arthur Cielecki, ing.
Ingénieur sénior forage-sautage

*En application du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère. Du 8 mai 2015 au 31 décembre 2018.

GUIDE DE COHABITATION

Le Guide vise à répondre aux préoccupations des citoyens en offrant des mesures de compensation à tous les résidents de Malartic, ainsi que des lignes directrices pour l'acquisition de résidences principales dans le quartier situé le plus près de la mine.



PROGRAMME DE COMPENSATION COUVRANT L'ANNÉE 2017

90 %

D'ADHÉSION

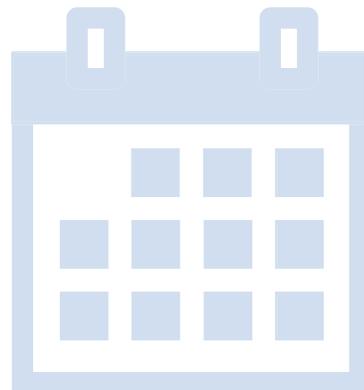
de la population de Malartic



2,2

MILLIONS \$

versés aux citoyens de Malartic



PROGRAMMES D'ACQUISITION ET DE REVENTE

4

MAISONS ACQUISES



15

MAISONS VENDUES*



Le programme de revente a comme objectif de revitaliser la communauté et l'accueil de nouvelles familles à Malartic. Toute personne désirant faire l'acquisition d'une propriété à Malartic est admissible.

IMPACT ÉCONOMIQUE DANS LA RÉGION



« Nous demeurons un acteur économique de premier plan pour l'Abitibi-Témiscamingue. »

Christian Roy
Directeur administratif

**LE PLUS
IMPORTANT
EMPLOYEUR PRIVÉ**

de la MRC de La Vallée-de-l'Or



1 800

EMPLOYÉS

et employés d'entrepreneurs
sur le site de la mine



105

MILLIONS \$

de masse salariale
et avantages sociaux



442

MILLIONS \$

de dépenses effectuées
en Abitibi-Témiscamingue



86,5

MILLIONS \$

de contrats octroyés
à Malartic



1,6 M\$

En 2018, Mine Canadian Malartic a poursuivi ses implications envers la communauté sous diverses formes : dons caritatifs, commandites, infrastructures collectives, campagne d'embellissement, soutien à des services à la population et financement de travaux de recherche et développement.

MINE
CANADIAN
MALARTIC



*Maximum de 5 résidences à vendre sur le marché au même moment.